

PICHON, Pascal (ARS-BFC/DOSA)

De: ARS-BFC-PEPS
Envoyé: lundi 23 juin 2025 10:01
À: ARS-BFC-PEPS
Objet: 25-06-16 : Signal Drogues : Ouverture d'une fiche SISAC nationale : Intoxications liées à la présence de THC ou de cannabinoïdes de synthèse dans des produits à base de CBD

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

De : ALERTE <alerte@sante.gouv.fr>

Envoyé : lundi 16 juin 2025 12:21

À : ARS971-ALERTE <ARS971-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS972-ALERTE <ars972-alerte@ars.sante.fr>; ARS976-ALERTE (ARS-MAYOTTE) <ars976-alerte@ars.sante.fr>; ARS-PACA-ALERTE <ars-paca-alerte@ars.sante.fr>; ARS14-ALERTE <ars14-alerte@ars.sante.fr>; ARS2A-ALERTE <ARS2A-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS33-ALERTE <ars33-alerte@ars.sante.fr>; ARS35-ALERTE <ARS35-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS44-ALERTE <ARS44-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS45-ALERTE <ARS45-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS59-ALERTE <ARS59-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS69-ALERTE <ARS69-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS75-ALERTE <ARS75-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS973-ALERTE <ARS973-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS-974-ALERTE <ars-974-alerte@ars.sante.fr>; ARS-BFC-ALERTE <ARS-BFC-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS-GRANDEST-ALERTE <ARS-GRANDEST-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS-OC-ALERTE <ars-oc-alerte@ars.sante.fr>

Cc : ALERTE <alerte@sante.gouv.fr>; DREYER, Marion (DGS/CCS/CORRUSS) <marion.dreyer@sante.gouv.fr>; LETARTRE, Mathieu (DGS/CCS/CORRUSS) <mathieu.letartre@sante.gouv.fr>; DICOM-CRISE (DICOM) <dicom-crise@sg.social.gouv.fr>; LEGRAS, Victor (DGS/CCS/CORRUSS) <victor.legras@sante.gouv.fr>; DUHAU, Valérie (DGS/CCS/CORRUSS) <valerie.duhau@sante.gouv.fr>; DESROCHES, Iona (DGS/CCS/CORRUSS) <iona.desroches@sante.gouv.fr>; DUMAZ, Mathieu (DGS/CCS/CORRUSS) <mathieu.dumaz@sante.gouv.fr>

Objet : Signal Drogues : Ouverture d'une fiche SISAC nationale : Intoxications liées à la présence de THC ou de cannabinoïdes de synthèse dans des produits à base de CBD

Bonjour,

Nous vous informons de l'ouverture d'une fiche SISAC nationale consacrée au suivi des cas d'intoxications par le THC ou des cannabinoïdes (de synthèse ou héli synthétiques) liés à la consommation de CBD. Le Réseau national Signal Drogues (comprenant l'ANSM, l'ANSES, SpF, la Mildeca, l'OFDT et la DGS) a été informé via l'ANSES et plusieurs ARS de la recrudescence de cas d'intoxications liés à l'usage de CBD (ingéré ou fumé).

Les premières analyses des remontées des Centres Antipoison depuis janvier 2024 mettent en évidence une hausse des cas avec plus de 200 cas d'intoxications identifiés sur la période.

Les investigations autour des cas ont permis d'identifier l'exposition à des quantité trop importante de THC ou la présence de cannabinoïdes de synthèse dans ces produits en vente libre.

Ces situations ont conduit les ARS concernées à avoir recours à des articles 40 du Code de procédure pénale afin de déclencher des interventions dans les commerces revendeurs identifiés. Dans certains cas concernant des denrées alimentaires, les DDPP ont également été associées aux investigations et contrôles dans le cadre de leurs prérogatives.

Devant cette situation qui impacte plusieurs régions, nous souhaitons mettre en place un signalement SISAC dédié afin de permettre la bonne information des ARS sur ces risques, sur les mesures de communication ainsi qu'un partage des mesures de gestion qui peuvent être entreprises localement.

Nous invitons les ARS à utiliser l'espace échanges pour remonter les signalements relatifs à ces intoxications et les éventuelles questions associées. Nous alimenterons le SISAC avec différents éléments d'information dans la main courante. La fiche SISAC sera également ouverte aux parties prenantes du réseau Signal Drogues pour permettre l'alimentation du réseau et la réponse d'expertise si nécessaire.

Nous vous remercions pour la prise en compte de ce signalement.

Bien cordialement,

Mathieu Dumaz

Analyste CORRUSS – Référent Offre de soins et médico-sociale
Centre de crises sanitaires
Direction générale de la santé

14, avenue Duquesne, 75007 Paris
Tél : 01 40 56 99 99 | ligne directe : 06 61 78 08 42



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de la santé**